DÉTAIL DES VALORISATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature sont l'ensemble des biens, services ou capacités de travail fournis par un tiers, à titre gratuit et sans aucune contrepartie attendue.

Vous devez impérativement renseigner ce tableau et le faire signer par le représentant légal de votre structure, puis le déposer en pièce-jointe lors du dépôt de votre demande en ligne.
Le montant total des contributions volontaires devra également être renseigné **en dépenses et en recettes** dans le tableau de financement présent dans le formulaire de demande en ligne.

BENEVOLAT						
Libellé de l'action (Ex : montage démontage, buvette, distribution flyers….)	Nb personnes	Nb jours	Nb heures / jour	Total heures	* Valorisation estimée en € *A compléter lors du dépôt du dossier*	* Valorisation effective en € *(à compléter à la demande de solde)*
A - Sous-total Bénévolat						

** se référer au taux horaire du SMIC pour le calcul*

MISE A DISPOSITION GRATUITE DES PRESTATIONS							
Libellé de l'action (Ex : travaux montage, câblage, etc …)	Nom Prestataire (public ou privé)	Nb personnes	Nb jours	Nb heures / jour	Total heures	Valorisation estimée en € *A compléter lors du dépôt du dossier*	Valorisation effective en € *(à compléter à la demande de solde)*
B - Sous-total Prestations							

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS						
Type de bien (Ex : salle, matériel audio, chapiteau…)	Nom Prestataire (public ou privé)	Durée du prêt	Conventionnement OUI	Conventionnement NON	Valorisation estimée en € *A compléter lors du dépôt du dossier*	Valorisation effective en € *(à compléter à la demande de solde)*
C- Sous-Total Biens						
TOTAL GENERAL A+B+C *Les contributions volontaires ne seront retenues qu'à hauteur de 30% du budget*						

Signature par le représentant légal de la structure
(Nom, prénom, qualité du signataire et cachet)